



DÉCISION DU MAIRE N° 2025/43

PRISE EN VERTU DE LA DÉLIBÉRATION N° 2020/05-10
DU 26 MAI 2020 RELATIVE AUX DÉLÉGATIONS
D'ATTRIBUTION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Service des Affaires Culturelles et Associatives

Objet : Contrat de cession présenté par la compagnie « Les Mauvais Elèves » pour le spectacle « Cabaret Mythique »

Le Maire de Saint-Nom-la-Bretèche,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-22 ;

Vu le Code de la commande Publique ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 26 mai 2020 au terme de laquelle le conseil municipal a délégué au maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la volonté de proposer un spectacle dans le cadre de la saison culturelle 2025-2026 de la commune de Saint-Nom-la-Bretèche ;

Considérant le projet de contrat de cession présenté par la compagnie Les Mauvais Elèves prévoyant l'organisation du spectacle le samedi 29 novembre 2025 à 20h30 à l'Espace JKM de Saint-Nom-la-Bretèche ;

Décide

Article 1 : De signer avec Les Mauvais Elèves dont le siège est situé 32, rue du Peintre Lebrun – 78000 Versailles, représentée par Thomas JUSTINE agissant en qualité de Directeur de production, le contrat de cession qui fixe les modalités d'accueil du spectacle qui aura lieu le samedi 29 novembre 2025 à l'Espace JKM de Saint-Nom-la-Bretèche ;

Article 2 : Que le montant de la cession est de de 2 052,75 €TTC (deux mille cinquante-deux euros et soixante-quinze centimes) ;

Article 3 : Les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 011 du budget de la Ville.

Fait à Saint-Nom-la-Bretèche, le 03 juillet 2025



<ul style="list-style-type: none">Mis en ligne le 03/07/2025Document rendu exécutoire le 03/07/2025 <p>Le Maire, et par délégation Le Directeur Général des Services Certifié par le Maire Pascal PARISSIER</p>

Le Maire,
1^{er} Vice-président de la communauté
de communes Gally Mauldre,

Gilles STUDNIA

Accusé de réception en préfecture
078-217805712-20250703-2025-43-AR
Date de réception préfecture : 03/07/2025